

# Conquérant®

Anti-liseron et anti-dicots annuelles et vivaces



## [Pourquoi Conquérant® ?]

### CONTEXTE

Ces dernières années, la flore dicotylédone du maïs dans le Sud-Ouest s'est diversifiée : le liseron et le datura toujours aussi présents s'accompagnent d'une forte progression de la lampourde.

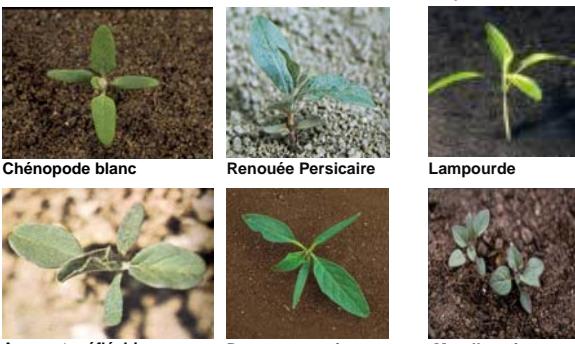
Conquérant® dispose d'un très large spectre d'activité sur **dicotylédones annuelles difficiles** et sur **dicotylédones vivaces** : le tritosulfuron et le dicamba font en effet preuve d'une très bonne **complémentarité**.

## Contre liserons et vivaces



Liseron des haies Rumex de semis Liseron des champs Chardon

## Contre dicots variées (dont difficiles)

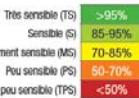
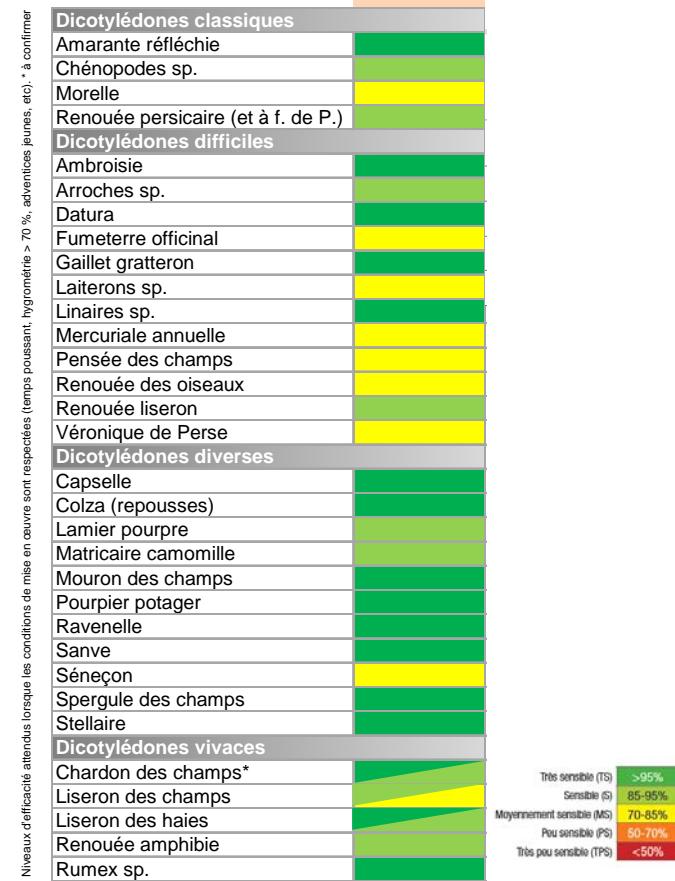


Chénopode blanc Renouée Persicaire Lampourde  
Amarante réfléchie Datura stramoine Morelle noire

## Champ d'activité adapté à la flore du Sud-Ouest

113 essais BASF de 1999 à 2009

Conquérant®  
0,4 kg/ha



## [Comment s'utilise Conquérant® ?]

### Liseron + dicots + graminées

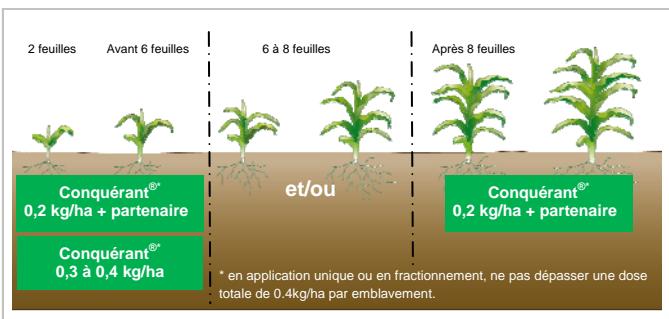
- Conquérant® 0,2 kg/ha  
+ Tricétone 0,5 L/ha (si digitaires jeunes)
- ou
- Conquérant® 0,2 kg/ha  
+ Elumis® 0,75 L/ha (toutes PSD)

### Liseron + dicots dont datura, lampourde

- Conquérant® 0,2 kg/ha  
+ Basamaïs® 1,8 à 2 L/ha
- ou
- Conquérant® 0,2 kg/ha  
+ Bromoxynil (si mercuriale)

### Contre liserons et vivaces

- Conquérant® 0,3 à 0,4 kg/ha avant 6 feuilles du maïs





### Fiche d'identité

**Conquérant®** : marque déposée BASF. **Autorisation de vente n°** : 2090153.

**Composition** : 125 g/Kg Tritosulfuron + 600 g/Kg Dicamba sel de sodium (soit 50 + 240 g s.a./ha à la dose de 0,4 Kg/ha). **Formulation** : granulés dispersables (WG). **Usages et doses autorisés** : 0,4 Kg/ha maïs grain et maïs fourrage. **Classement toxicologique** : N (dangereux pour l'environnement), R50/53 (très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique). **Nombre maximum d'applications par an** : 1 par an, fractionnement possible en 2 applications. **Délai d'emploi avant récolte** : 120 jours pour le grain / 90 jours pour le fourrage. **Distance aux points d'eau** : 5 m. **Délai de rentrée** : 6 h. **Conditions d'emploi** : ne pas utiliser en mélange avec une préparation adjuvante ou une huile. **Cultures suivantes dans la rotation** : après un labour, les cultures de céréales d'hiver et de pois protéagineux peuvent être implantées après une culture de maïs traitée avec Conquérant®. Les cultures de céréales de printemps, de maïs et de sorgho peuvent être implantées après une culture de maïs traitée avec Conquérant®. **Cultures de remplacement** : En cas de retournement d'une culture traitée avec Conquérant®, il est possible d'implanter une nouvelle culture de maïs ou de sorgho après labour. **Cultures avoisinantes** : Traiter par temps calme, en absence de vent, afin d'éviter toute dérive de bouillie sur les cultures voisines. Toutes les cultures autres que le maïs, les céréales ou les cultures de graminées sont susceptibles d'être affectées par les dérivés de Conquérant®. **Recommandations en culture de maïs** :

- appliquer Conquérant® sur une culture en bon état végétatif,
- appliquer Conquérant® lorsque les conditions sont favorables à la pousse végétative du maïs (températures douces, comprises entre 15 et 25 °C et hygrométrie élevée, supérieure à 70 %),
- appliquer Conquérant® en dehors de toutes périodes où des gelées sont susceptibles de survenir dans les 10 jours qui suivent le traitement,
- appliquer Conquérant® en dehors des périodes de fortes amplitudes thermiques (plus de 15 °C d'écart de température entre les minimales et maximales au cours de la journée, dans les jours qui précèdent ou qui suivent l'application),
- en cas d'impossibilité de traiter en dehors d'une période de conditions sèches ou de fortes chaleurs (> 25 °C), traiter tôt le matin ou en soirée.
- appliquer sur des maïs ne souffrant d'aucun stress particulier. Ce stress peut être dû à une mauvaise implantation, à la présence de parasites ou de maladies, à des conditions climatiques défavorables (période de froid ou de fortes amplitudes thermiques, excès d'eau ou sécheresse) ou encore de carence minérale.
- différer l'application après une période froide et pluvieuse prolongée.
- différer l'application si des pluies abondantes sont annoncées dans les 5 jours suivants.
- respecter les doses d'emploi de Conquérant® et les stades de la culture préconisés.
- volume de bouillie : 100 à 300 L/ha.

#### Nettoyage de la cuve après application

Nettoyer soigneusement le matériel de pulvérisation immédiatement après l'application afin d'éviter tous risques pour les autres cultures traitées :

- rincer l'appareil et vidanger les fonds de cuve selon les recommandations réglementaires (cf Arrêté du 12/09/06).
- ensuite, remplir partiellement la cuve et ajouter un produit nettoyant type All® Clear (Marque déposée Dupont) ou Végénet (marque déposée Samabiol). Mettre le dispositif de nettoyage de l'intérieur de la cuve (rotobuses) et l'agitation en marche et laisser agir une dizaine de minutes. Faire en sorte que cette solution de nettoyage emprunte tous les circuits de l'appareil (jusqu'au bac incorporateur), puis la pulvériser jusqu'au désamorçage de l'appareil et vidanger le fond de cuve.
- retirer les buses, les pastilles et les filtres. Les nettoyer avec le produit de nettoyage.
- se reporter aussi aux recommandations figurant sur l'étiquette du produit nettoyant.

**Basamaïs®** : marque déposée BASF. **Autorisation de vente n°** : 9100065. **Composition** : 480 g/l de bentazone. **Dose homologuée** : 2,5 L/ha. **Usages autorisés** : maïs, millet, moha, miscanthus, switchgrass, sorgho, maïs doux, RG, dactyle, fétuque, trèfle blanc. **Classement toxicologique** : N : dangereux pour l'environnement. Xn : nocif, R22 : nocif en cas d'ingestion. R36 : irritant pour les yeux. R43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau, R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique. **Délai avant récolte (DAR)** : sorgho : 90 jours. maïs doux, maïs fourrage : 28 jours ; maïs grain : stade limite d'application BBCH35. **Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 mètres. **Délai de rentrée dans la culture** : 48 heures après le traitement. **Nombre d'application** : maïs : 1 application par an. Ne pas appliquer plus de 1500 g de bentazone/ha/an. Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur prairies en période de drainage (printemps). **Recommandations BASF** : Afin de protéger les ressources en eau :

- 1 - Sur cultures de prairies, ne pas appliquer Basamaïs® du :
  - 25/09 au 15/03 sur jeunes cultures (avant tallage pour le ray-grass, la fétuque, le dactyle et avant 9 feuilles étaillées pour le trèfle blanc)
  - 15/10 au 15/03 sur cultures développées (à partir de tallage pour le ray-grass, la fétuque, le dactyle et à partir du développement des pousses secondaires pour le trèfle blanc)
- 2 - Sur les zones de captage (pour toutes les cultures sur lesquelles le produit est autorisé) :
  - limitation à 1000 g/ha/an de bentazone
  - interdiction sur les sols dont le taux de matière organique est < 1,7%
  - interdiction sur les sols sensibles aux transferts (sols superficiels ou sols avec nappes peu profondes).

**Elumis®** : marque déposée SYNGENTA. **Autorisation de vente n°** : 2100111. **Composition** : 30 g/l nicosulfuron + 75 g/l mésotrione . **Dose homologuée** : 1,5 L/ha. **Classement toxicologique** : N Dangereux pour l'environnement. Xi Irritant. R38 Irritant pour la peau. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. **Délai de rentrée dans la culture** : 24 heures après le traitement. **Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 mètres.

**Protection de l'utilisateur lors de la manipulation des produits** : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marque S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

Dangereux – Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Février 2012. 582MAIHBEB0212SUD



### 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

#### AVANT L'APPLICATION

- |  |   |                                     |
|--|---|-------------------------------------|
|  | 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.  | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.  | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).  | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.                                | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).                | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. | <input checked="" type="checkbox"/> |

#### PENDANT L'APPLICATION

- |  |   |                                     |
|--|---|-------------------------------------|
|  | 7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.  | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.   | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®  | <input checked="" type="checkbox"/> |

#### Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	 ou www.basf-agro.fr
Une question de santé	MSA	 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	 ou www.adivalor.fr

Retrouvez plus d'informations sur le site :

[www.agro-bASF.fr](http://www.agro-bASF.fr)